



DAIMLER



HONDA



NISSAN

SCANIA

TOYOTA

VOLKSWAGEN
ARTIENGESELLSCHAFT

VOLVO
Volvo Car Corporation

VOLVO
Volvo Group

Principes Directeurs de l'Industrie Automobile pour Améliorer les Performances en matière de Durabilité dans la Chaîne d'Approvisionnement

Nous nous efforçons d'atteindre l'excellence, l'innovation et la performance de manière durable. L'homme et l'environnement sont les ressources les plus importantes de l'industrie automobile. C'est pourquoi, nous travaillons ensemble pour atteindre les normes les plus élevées en matière d'intégrité commerciale et de performance sociale et environnementale de notre chaîne d'approvisionnement.

La chaîne d'approvisionnement de l'industrie automobile présente un degré élevé de complexité, c'est pourquoi nous croyons aux avantages d'une approche et d'un message communs. Les lignes directrices suivantes décrivent clairement nos attentes minimales en matière d'éthique commerciale, de conditions de travail, de droits de l'homme et de leadership environnemental, tant pour nos propres fournisseurs que pour leurs sous-traitants et fournisseurs. Nous attendons de nos fournisseurs qu'ils respectent ces normes et qu'ils les répercutent tout au long de leur chaîne d'approvisionnement.

Ces lignes directrices sont fondées sur des principes fondamentaux de responsabilité sociale et environnementale qui sont conformes à la législation locale, conformes aux attentes internationales et sont soutenues par les constructeurs automobiles qui les parrainent. Chaque constructeur peut avoir ses propres normes, codes et politiques qui remplacent les présentes lignes directrices.

Ethique des Affaires

Nous attendons des entreprises qu'elles respectent les normes d'intégrité les plus élevées et qu'elles opèrent de manière honnête et équitable tout au long de la chaîne d'approvisionnement, conformément aux lois locales.

- **Approvisionnement responsable en matériaux** : Les entreprises sont censées s'approvisionner de manière responsable en matières premières utilisées dans la confection de leurs produits.
- **Lutte contre la corruption** : Les entreprises sont censées lutter contre la corruption sous toutes ses formes, y compris l'extorsion et les pots-de-vin
- **Respect de la vie privée** : Les entreprises sont censées mettre en place des mesures appropriées pour respecter la vie privée, protéger les données personnelles contre leur perte, l'accès ou l'utilisation non autorisée, et se conformer aux lois et règlements appropriés en matière de protection de la vie privée et de sécurité de l'information.
- **Responsabilité financière/Exactitude des registres** : Toutes les transactions commerciales doivent être effectuées de manière transparente et doivent se refléter fidèlement dans les rapports et les documents financiers de l'entreprise.
- **Divulgaration d'informations** : Les entreprises sont tenues de publier des informations financières et non financières conformément à la réglementation applicable et aux pratiques du secteur en vigueur.
- **Concurrence loyale/Anti-Trust** : Les entreprises sont tenues de respecter des normes de conduite et de commerce conformément à toutes les lois et réglementations antitrust ou anti-concurrence applicables.
- **Conflits d'intérêts** : Les entreprises sont tenues de mener leurs activités de manière à éviter tout soupçon d'irrégularité.
- **Pièces contrefaites** : Les entreprises sont censées minimiser le risque d'introduire des pièces et des matériaux contrefaits et/ou détournés dans les produits finaux.
- **Propriété intellectuelle** : Les entreprises sont tenues de respecter les droits de propriété intellectuelle en vigueur et d'utiliser des pratiques commerciales raisonnables pour protéger le transfert de technologies et de savoir-faire confidentiels.
- **Contrôles à l'exportation et sanctions économiques** : Les entreprises sont tenues de respecter les restrictions applicables à l'exportation ou à la réexportation de biens, de logiciels, de services et de technologies, ainsi que les restrictions applicables au commerce impliquant certains pays, régions, entreprises ou entités et individus.
- **Protection de l'identité et absence de représailles** : Les entreprises sont censées mettre en place des processus qui permettent l'expression anonyme des préoccupations, en toute confidentialité et sans représailles



DAIMLER



HONDA



NISSAN

SCANIA

TOYOTA

VOLKSWAGEN
AKTIENGESELLSCHAFT

VOLVO
Volvo Car Corporation

VOLVO
Volvo Group

Environnement

Les entreprises se doivent d'avoir une approche proactive de responsabilité environnementale en protégeant l'environnement, en conservant les ressources naturelles et en réduisant l'empreinte écologique de leur production, de leurs produits et de leurs services tout au long de leur cycle de vie.

Une approche globale comprend, entre autres, les éléments suivants :

- **Consommation d'énergie & émissions de gaz à effet de serre** : Les entreprises sont censées mettre en œuvre une stratégie globale de réduction de la consommation d'énergie et un programme de gestion tout en augmentant la part d'énergies renouvelables.
- **Qualité de l'eau et consommation** : Les entreprises sont censées réduire, réutiliser et recycler efficacement l'eau en traitant de manière responsable les rejets d'eaux usées afin de protéger l'environnement et d'améliorer la qualité globale de l'eau.
- **Qualité de l'air** : Les entreprises sont censées surveiller régulièrement, contrôler de manière appropriée, minimiser et, dans la mesure du possible, éliminer les émissions contribuant à la pollution atmosphérique locale.
- **Gestion des ressources naturelles & réduction des déchets** : Les entreprises sont censées encourager et soutenir l'utilisation de ressources naturelles durables et renouvelables tout en réduisant les déchets et en augmentant la réutilisation et le recyclage.
- **Gestion responsable des produits chimiques** : Les entreprises doivent identifier, minimiser ou éliminer l'utilisation de substances interdites dans les processus de fabrication et les produits finis afin d'assurer la conformité réglementaire. Les entreprises doivent également être conscientes de toute utilisation de substances soumises à déclaration dans les procédés et les produits finis, et de rechercher activement des substituts appropriés.

Pour plus de détails, veuillez-vous référer à la [Global Automotive Sustainability Practical Guidance](#)

AIAG: <https://go.aiag.org/globalguidingprinciples>

Drive Sustainability:
www.drivesustainability.org

Droits de l'Homme et Conditions de Travail

Les entreprises doivent respecter les droits de l'homme des employés et traiter toutes les personnes avec dignité, comme le reconnaît la communauté internationale.

- **Travail des enfants & des jeunes travailleurs** : Les entreprises doivent veiller à ce que le travail des enfants ne soit toléré sous aucune forme. L'âge d'embauche des jeunes travailleurs doit être conforme ou supérieur aux directives de l'entreprise, aux réglementations légales et aux lois locales du travail.
- **Salaires et avantages sociaux** : Les entreprises doivent offrir une rémunération et des avantages conformes aux lois locales applicables, notamment en ce qui concerne le salaire minimum, la compensation des heures supplémentaires et les autres avantages légaux.
- **Heures de travail** : Les entreprises doivent se conformer à la législation locale concernant les heures de travail, y compris pour les heures supplémentaires.
- **Travail forcé** : Les entreprises doivent interdire toute forme de travail forcé ou obligatoire, y compris la traite des êtres humains.
- **Liberté d'association** : Les entreprises doivent permettre aux travailleurs de communiquer ouvertement avec la direction concernant les conditions de travail et les pratiques de gestion sans crainte de représailles, d'intimidation ou de harcèlement. Conformément à la loi, les entreprises doivent respecter le droit des employés de s'associer librement, d'adhérer ou non à des syndicats, de négocier collectivement, de se faire représenter et d'adhérer à des comités d'entreprise.
- **Santé et sécurité** : Les entreprises doivent fournir aux travailleurs un environnement de travail sûr et sain qui respecte ou dépasse les lois locales et les normes industrielles applicables en matière de sécurité et de santé au travail.
- **Harcèlement** : Les entreprises doivent fournir un lieu de travail exempt de toute forme de harcèlement à l'encontre des travailleurs.
- **Non-discrimination** : Les entreprises ne doivent tolérer aucune forme de discrimination en matière d'emploi et de profession et doivent fournir l'égalité des chances en matière d'emploi, indépendamment des caractéristiques du travailleur / du candidat telles que la race, la couleur, l'âge, le sexe, l'orientation sexuelle, l'identité sexuelle, l'origine ethnique ou nationale, le handicap, la grossesse, la religion, l'affiliation politique, l'association syndicale, le statut d'ancien combattant, les informations génétiques ou l'état civil.